



FONDS DE GARANTIE
DES DÉPÔTS ET
DE RÉOLUTION

Votre argent est protégé

Vérifier la protection de ma
banque

Connaître mes
garanties

Connaître la procédure
d'indemnisation

≡
MENU

[Accueil](#) > [Actualités Presse](#)

Actualités - Presse

Créé le 18 septembre 2020

Cette rubrique présente les communiqués officiels du FGDR liés aux faits marquants de son activité.

→ [Télécharger la plaquette "La protection de votre argent en cas de défaillance de votre banque"](#)

Veillez accepter l'utilisation des cookies pour vous permettre de disposer d'une navigation optimale. [More info](#)

J'accepte

Non, merci

[Vérifier la protection de ma banque](#)[Connaître mes garanties](#)[Connaître la procédure d'indemnisation](#)[MENU](#)

Les communiqués les plus récents

Le FGDR alerte le public sur les agissements d'escrocs

Contact Presse

Revue de presse

Tous les communiqués

MEMBRES DU DIRECTOIRE :
PHOTOS ET BIOGRAPHIES

Le FGDR alerte le public sur les agissements d'escrocs

Le FGDR alerte le public sur les agissements d'escrocs qui contactent par courriel des particuliers ou des entreprises en utilisant son nom.

[COMMUNIQUE - 13 octobre 2021](#)

Des courriers frauduleux à en-tête et signature du FGDR sont actuellement envoyés indiquant à leurs destinataires que, suite à une notification d'appel à contribution pour le mécanisme de **garantie des dépôts** du FGDR, précédemment (et prétendument) adressée par l'**ACPR**, il leur incombe désormais d'en assurer le règlement sur un compte et selon les instructions de ces courriers.

Pas plus que l'ACPR précédemment sur les notifications d'appel à contribution (voir communiqué du 1^{er} octobre 2021), le FGDR n'est en rien à l'origine de ces courriers. Il est vivement recommandé à tous les destinataires de ne pas y donner suite et de ne procéder à aucun règlement bancaire ni à aucun transfert d'information quel qu'il soit.

Seuls les établissements de crédit sont soumis à l'obligation de payer des contributions au mécanisme de garantie des dépôts. Les particuliers ou les entreprises commerciales non-établissements de crédit ne sont pas concernés par cette obligation. Les établissements adhérents au FGDR seront quant à eux informés individuellement de l'appel de leur contribution selon les procédures habituelles du FGDR et de l'ACPR.

[Télécharger le communiqué](#)

L'ACPR alerte le public sur les agissements d'escrocs qui contactent par courriel des particuliers ou des entreprises en utilisant son nom.

Veuillez accepter l'utilisation des cookies pour vous permettre de disposer d'une navigation optimale. [More info](#)

J'accepte

Non, merci

[Vérifier la protection de ma banque](#)[Connaître mes garanties](#)[Connaître la procédure d'indemnisation](#)[MENU](#)

L'ACPR et le FGDR mettent en garde les destinataires de ces messages car l'ACPR n'en est pas à l'origine. Il est vivement recommandé à tous les destinataires de ne pas y donner suite.

Seuls les établissements de crédit sont soumis à l'obligation de payer des contributions au mécanisme de **garantie des dépôts** i . Les particuliers ou les entreprises commerciales non-établissements de crédit ne sont pas concernés par cette obligation. Les établissements seront quant à eux informés individuellement de l'appel de leur contribution selon les procédures habituelles.

[Télécharger le communiqué](#)

Résultats du baromètre de notoriété 2021 du FGDR et de la connaissance de la garantie des dépôts

COMMUNIQUE - 14 septembre 2021

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) a mesuré pour la sixième année consécutive la connaissance des Français sur la garantie des dépôts et le FGDR. Les résultats de la campagne du baromètre Harris Interactive montrent un niveau de confiance envers le secteur bancaire qui reste élevé et une progression de la notoriété du FGDR et de la garantie des dépôts.

[Télécharger le communiqué](#)

Contact Presse

Émilie de Chezelles – Agence CLAI

fgdr@clai2.com

T +33 (0) 1 80 50 53 40

Mobilité + 33 (0) 7 77 26 21 60

Veillez accepter l'utilisation des cookies pour vous permettre de disposer d'une navigation optimale. [More info](#)

J'accepte

Non, merci

[Vérifier la protection de ma banque](#)[Connaître mes garanties](#)[Connaître la procédure d'indemnisation](#)[MENU](#)

Revue de presse

Le FGDR n'a pas vocation à s'exprimer sur la situation de la sphère bancaire et financière. Toutefois, il est régulièrement sollicité par les médias sur les thèmes suivants :

- le cadre de ses interventions et son mode de fonctionnement ;
- les projets de réglementation nationale et internationale ;
- les orientations de gestion de ses ressources financières.

→ [Télécharger la liste des parutions presse](#)

Information COVID-19 - le 4 Novembre 2020

Compte tenu des mesures édictées par le gouvernement français liées à la crise du COVID-19, le FGDR vous informe qu'il a mis en place son **plan de continuité d'activité**.

Tous les salariés sont en activité et fonctionnent à distance. Le FGDR reste en relation avec l'ensemble de ses prestataires et partenaires qui ont eux-aussi mis en œuvre leur plan de continuité d'activité.

Le FGDR est à même de fonctionner et d'assurer ses missions. Nous vous invitons à nous faire part de vos questions au moyen de la rubrique [Contact](#).

Veillez accepter l'utilisation des cookies pour vous permettre de disposer d'une navigation optimale. [More info](#)

J'accepte

Non, merci



Vérifier la protection de ma banque

Connaître mes garanties

Connaître la procédure d'indemnisation

MENU

Renouvellement de la ligne de crédit du FGDR

Résultats du baromètre de notoriété 2020 du FGDR et de la connaissance de la garantie des dépôts

1999 - 2019 : le FGDR a fêté ses 20 ans et publie son rapport d'activité pour l'exercice 2019

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) a renouvelé les représentants de son Conseil de surveillance

Résultats du baromètre de notoriété 2019 - 12 novembre 2019

Nomination de Michel Cadelano, membre du directoire du FGDR - 8 Octobre 2018

Résultats du Baromètre de notoriété 2018

Renouvellement partiel du conseil de surveillance du FGDR - Septembre 2018

Ouverture d'une ligne de crédit de 1,4 milliard d'€ pour le FGDR

Thierry DISSAUX, président de l'association européenne des assureurs-dépôts

L'EFDI adopte l'accord de coopération européenne élaboré à l'initiative du FGDR

Veillez accepter l'utilisation des cookies pour vous permettre de disposer d'une navigation optimale. [More info](#)

J'accepte

Non, merci



Vérifier la protection de ma banque

Connaître mes garanties

Connaître la procédure d'indemnisation

MENU

BIOGRAPHIES

President	Thierry DISSAUX	Télécharger - La biographie	Télécharger - La photo couleur
Membre	Michel CADELANO	Télécharger - La biographie	Télécharger - La photo couleur



À propos du FGDR

Nos missions

Base documentaire

Contact

FAQ

Lexique

Suivez-nous

Trouvez votre langage

FR

Vérifier la protection de ma banque

Connaître mes garanties

Connaître la procédure d'indemnisation

Veuillez accepter l'utilisation des cookies pour vous permettre de disposer d'une navigation optimale. [More info](#)

J'accepte

Non, merci



**Vérifier la protection de ma
banque**

**Connaître mes
garanties**

**Connaître la procédure
d'indemnisation**

≡
MENU

Veillez accepter l'utilisation des cookies pour vous permettre de disposer d'une navigation optimale. [More info](#)

J'accepte

Non, merci